



**Genre de la maison :** Parcelle

**Piscine :** Aucun

**Surface du terrain :** 510000 m<sup>2</sup>

**Lieu :** Marbella

**Chambres :** 0

**Salles de bains :** 0



## GRANDE OPPORTUNITÉ DE TERRAIN RUSTIQUE À MARBELLA!

Terrain qui borde Calahonda mais appartient à Marbella.

Propriété rustique située sur un terrain classé commun non aménagé.

Le terrain commun non aménagé est constitué par les terrains que le Plan Général qualifie comme tels en raison de la double condition de ne pas être nécessaires au processus de développement et d'urbanisation dans le terme. Tout cela conduit à dicter des mesures pour la préservation de son caractère rustique par l'imposition de restrictions pour sa construction et son utilisation.

Ce type de sol ne peut être construit que ceux destinés aux exploitations agricoles qui sont liés à la nature et à la destination de la caution et conformes, le cas échéant, aux plans ou règlements du ministère chargé de l'agriculture, ainsi que les constructions et aménagements y afférents. à l'exécution, au divertissement et au service des travaux publics.

Toutefois, ils peuvent être autorisés suivant la procédure de l'article 43.3 de la loi foncière, les équipements ou bâtiments d'utilité publique ou d'intérêt social à condition que l'utilité publique ou l'intérêt social qui préside à leur fonction soit prouvé et qu'il soit démontré qu'ils doivent nécessairement être situés dans des zones rurales ainsi que des bâtiments isolés pour logements familiaux dans des endroits où il n'y a pas de possibilité de former un noyau de formation.

Les constructions autorisées doivent répondre à la notion de bâtiment isolé

Utilisation principale : Utilisation agricole

Utilisations autorisées : utilisation d'extraction, utilisation de décharges d'ordures, utilisation de décharges de gravats, utilisation d'industries nocives et dangereuses et stockage de matières dangereuses, utilisation de bétail en étable, utilisation de camping ou de camping, utilisation de discothèque en plein air, utilisation d'équipements publics, utilisation d'habitation familiale, usage sportif.

Les utilisations interdites sont considérées comme toutes celles qui ne sont pas spécifiquement déclarées dominantes et autorisées.

